



REUNION D'INFORMATION COLLECTIVE

NIVEAU 3 : PREVENIR LE BRUIT, UNE GESTION DE TERRAIN

Vous souhaitez vous informer et/ou contribuer à l'amélioration de la prévention du risque Bruit au sein de votre structure ?

L'objectif est de ce module est de vous aider dans la mise en œuvre "terrain" de la prévention.

Public : Chef d'entreprise, Responsable RH, Manager, Responsable sécurité, Représentant du personnel, salarié désigné compétent en santé-sécurité au travail

PROGRAMME

Maitriser le logigramme d'évaluation

Prendre connaissance des moyens de prévention existants

Choisir ses protecteurs individuels contre le bruit

Réunion animée par un Technicien prévention de l'AIST 21



Places limitées

→ **Inscription obligatoire sur www.aist21.com**

Rubrique "Formations" / "Réunions d'information collectives"

→ **Pour toute information** : Carole CELERIER - c.celerier@aist21.com - 03 45 83 26 08